



## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 AVRIL 2019

**Présents** : M. CHEBION, M. DEREPA, A. SAUTIER, D. MONNIER, A. DUFOULON, F. CARD, B. ELET, M.O TOUX, D. MAILLER, A. ENGEL, D.BONNARDOT, J. MANENTI

**Excusés et ayant donné procuration comme suit** :

C. CARRÉ à A. SAUTIER, C.HATEM à F. CARD.

**Absent** :,

### COMPTE ADMINISTRATIF 2018 :

Le Maire présente le compte administratif. Madame SAUTIER, prend ensuite la présidence de la séance et soumet le compte administratif 2018 à l'approbation du conseil municipal :

#### Section de fonctionnement

- Dépenses	370 695.29 €
- Recettes	467 336.90 €
- Soit un excédent de	96 641.61 €
Excédent antérieur reporté	189 326.05 €
Résultat clôture fonctionnement	285 967.66 €

#### Section d'investissement

- Dépenses	134 911.63 €
- Recettes	248 274.46 €
Soit	113 362.83 €
Déficit antérieur reporté	- 83 707.27 €
Résultat clôture investissement	29 655.56€

Le conseil municipal approuve le compte administratif par :

POUR : 11

CONTRE : 0

ABSTENTION : 2 (Jocelyne MANNENTI et David MONNIER)

### COMPTE DE GESTION DU RECEVEUR :

Le conseil municipal approuve le compte de gestion 2018 du Receveur qui n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

POUR : 12

CONTRE : 0

ABSTENTION : 2 (Jocelyne. MANNENTI et David MONNIER)

## **AFFECTATION DES RÉSULTATS :**

Après avoir examiné le compte administratif 2018, statuant sur l'affectation du résultat de l'exercice, vu le compte administratif et les intégrations du SIERT:

### **Résultat de fonctionnement**

de l'exercice :	96 641.61 €
Intégration du SIERT :	18 944.34 €
antérieur reporté :	189 326.05 €
résultat à affecter :	304 912.00 €

### **Résultat d'investissement :**

Solde cumulé d'investissement	32 875.90 €
Restes à réaliser 2018	- 25 015.93 €

Le conseil municipal décide l'affectation des résultats suivante :

report en fonctionnement art 002 : 304 912.00 €

POUR : 12

CONTRE : 0

ABSTENTION : 2 (Jocelyne MANNENTI et David MONNIER)

## **TROIS TAXES LOCALES :**

Le conseil municipal vote à l'unanimité les taux des trois taxes locales sans augmentation par rapport à l'année précédente, soit :

- taxe d'habitation : 6.89 %
- foncier bâti : 14.77 %
- foncier non bâti : 47.24 %

## **BUDGET PRIMITIF 2019 :**

Le conseil municipal vote par 13 POUR et une abstention (Jocelyne MANNENTI), le budget primitif 2019 qui présente en :

### **Fonctionnement**

- dépenses	713 047.03 €
- Recettes	767 345.00 €

### **Investissement**

- Dépenses	449 666.00 €
- Recettes	449 666.00 €

Ce budget est voté avec une estimation du bureau d'étude pour un montant de 235 000 € concernant les travaux de la rue du château d'eau et de Bretigny.

## **CONVENTION PREALABLE DE SOLLICITATION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX EN MATIERE DE VOIRIE**

Le Conseil Municipal,

- Vu le projet de convention préalable de sollicitation des services départementaux en matière de voirie présentée par le Conseil Départemental de la Côte d'Or.
- Considérant le barème des tarifs 2019 figurant en annexe de la convention.
- Après en avoir délibéré,

Approuve à l'unanimité la convention préalable de sollicitation des services départementaux en matière de voirie ;

Autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention.

### **SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS :**

Le conseil municipal décide d'accorder les subventions suivantes :

- Norges spectacles : 1 500 €
- La ronde des couleurs : 300 €

Adoption à l'unanimité

### **QUESTIONS DIVERSES :**

OUVERTURE de deux nouveaux commerces à NORGES LA VILLE:

- RESTAURANT : **LE CHAT QUI PENSE**
- VENTE D'OBJETS INSOLITES ET FONTAINES A EAU/ : **INOUI / ENCAS21**

Le Maire,  
Maurice CHEBION